

Directeur de la publication : Jacques Brelot Conception & réalisation : Margaux Parmentier

Imprimé à 1 000 exemplaires

Crédits photos : Apei de Lens et environs / Eric Sot Photography / François Rihcir / freepik.com

Association affiliée à l'Unapei

EDITO



Thibaud Legleye Président Adjoint

Jacques Brelot
Président

Thomas Delreux Directeur Général

S'il fallait qualifier l'année 2022 pour notre association, il est probable que le terme « incertaine » arriverait en tête, tant pour la société en général que pour chacune des 3 principales composantes de nos associations : professionnels, personnes vivant avec un handicap et parents.

La pandémie a laissé des traces. Nous avons collectivement traversé et dû faire-face à des situations inédites. De nouveaux équilibres ont dû être trouvés. Du côté des professionnels, la mobilité interne et externe, en partie entravée les années précédentes, a entrainé de nombreux changements. Certaines équipes de direction ont considérablement évolué. Vous les retrouverez dans ce document.

Le contexte d'élections présidentielles et législatives pouvait augurer d'un changement de politique et de nouvelles approches dans le domaine de la santé et du handicap. Ce n'est vraiment pas le cas! Les effets du « quoi qu'il en coûte » et le contexte inflationniste ont finalement eu un impact bien plus important sur notre vie quotidienne. Face à des charges qui ne cessent de s'accroitre, les budgets de nos établissement et services sont de plus en plus tendus. Les projets subissent de sérieux ralentissements.

Fin 2022, dans le cadre d'une mesure globale de lutte contre l'inflation, nous avons pu revaloriser les salaires de 2,5%. Mais les mesures du Ségur laissent toujours de côté un certain nombre de métiers essentiels à l'accompagnement. C'est injuste et générateur de légitimes insatisfactions... Pour les personnes vivant avec un handicap et leurs familles, la période a rarement été porteuse d'autant d'incertitudes. Quotidiennement, nous faisons face à la détresse de familles dont le proche a été orienté par la MDPH mais sans aucune perspective d'admission. Liste d'attente, rupture de parcours, absence de soin, refus d'inscription à l'école, absence de place en milieu adulte... sont leur quotidien.

Pourtant les réponses apportées par nos établissements et services, bien qu'ils soient saturés, sont de qualité comme en témoigne tant l'évaluation externe réalisée en fin d'année 2021 que le questionnaire envoyé aux familles en 2022! Alors, pourquoi la puissance publique nous engaget-elle à « recomposer l'offre » plutôt qu'à nous aider à l'élargir ? Le besoin est là!

Le gouvernement parle de « créer des solutions ». Nos enfants ne sont pas des problèmes à qui il convient de trouver une « solution ». Ce sont des citoyens, forcément plus fragiles que d'autres. Ils ont juste besoin de trouver leur place dans une société attentive à leurs besoins, bienveillante et inclusive.

SOMMAIRE

	L'ANNÉE 2022 DE L'APEI EN CHIFFRES	Page	6
	SANS SOLUTION : LE TRISTE CONSTAT DE L'ANNÉE 2022	Page	10
)0/	PÔLE ENFANCE	Page	13
	PÔLE HABITAT ET VIE SOCIALE	Page	17
	PÔLE ACCOMPAGNEMENT VERS UNE VIE EN AUTONOMIE	Page	21
	PÔLE TRAVAIL	Page	25
	PÔLE MÉDICALISÉ	Page	29
3)2(0,	PÔLE ASSOCIATIF	Page	33
	VIE ASSOCIATIVE	Page	37
	NOS PARTENAIRES	Page	43
	RAPPORT FINANCIER	Page	47
	ZOOM SURNOS ÉQUIPES DE DIRECTION!	Page	51

TEMPS FORTS

Janvier 2022

Tournage Wéo sur le mouvement parental au Pôle Associatif



Jacques Brelot reçoit les insignes dans l'Ordre National du Mérite

Mai 2022

Nouvelle édition de la "Basket d'Or" à la Marelle

Juin 2022

Congrès de l'Unapei à Montpellier

Septembre 2022

Manifestation pour le Ségur pour tous

Octobre 2022

Organisation d'une journée dédiée à Octobre Rose par le PAVVA

Décembre 2022

Participation de l'association à la journée du pull de Noël



L'Apei court avec Sabine Mathieu pour dénoncer les inégalités du Ségur

Mai 2022

Premier café des aidants

Juin 2022

Le Pôle Travail récompensé par Lyreco

Juillet 2022

Evènement : journée des familles du SESSAD

Septembre 2022

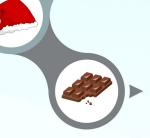
Soirée d'accueil des nouvelles familles

Novembre 2022

Duodays et visites de l'ESAT pendant la semaine de l'emploi des personnes vivant avec un handicap

Nouvelle édition de l'opération Choco'Mascotte





L'ANNÉE 2022 DE L'Apei EN CHIFFRES

ACCOMPAGNEMENT ET VIE ASSOCIATIVE

881 PERSONNES ACCOMPAGNÉES, enfants et adultes

753 places autorisées

114 entrées 72 sorties



150 partenaires nous font confiance et nous soutiennent



80 bénévoles et 434 adhérents font vivre nos actions



Création de 2 places d'accueil temporaire au FAM la Marelle et nouvel agrément de MAS

Subventions:

48 450 €

Dons:

24 565 €

Collecte:

24 476 €

Opération brioches:

3 405 €

Opération Ivoire:

887 €

Solidarité:

1780€

CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 18 JUIN 2022

Membres du bureau



Jacques Brelot Président



Thibaud Legleye Président Adjoint



Roger Lebrun Vice Président



Michel Croquelois Vice Président



Michel Chazal Trésorier



Jean-Claude Debailleul Trésorier adjoint



Isabelle Carpentier Secrétaire



Gérard Logez Secrétaire adjoint



Jean Lancel Membre du bureau



Michèle Leblond Membre du bureau



Jean-Marc Tison Membre du bureau

Autres membres administrateurs



Gérard Bauchet Administrateur



Cédric Bouchard Administrateur



Jean-Marie Boulenge Administrateur



Nicolas Dejonghe Administrateur



Guillaume Delomel Administrateur



Jean Desbonnet Administrateur



Emilie Gauthier Administratrice



Pascal Gervais Administrateur



Jonathan Gorsse Administrateur



Olivia Piotr Administratrice



Christopher Watrin Administrateur

Représentants des villes















407

professionnels*

43

personnes recrutées en CDI



602 952 €

Contribution financière pour la formation professionnelle

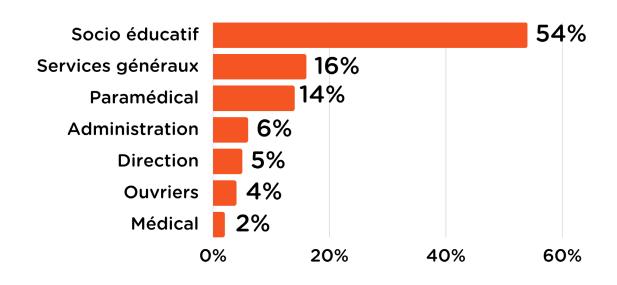


75% de femmes

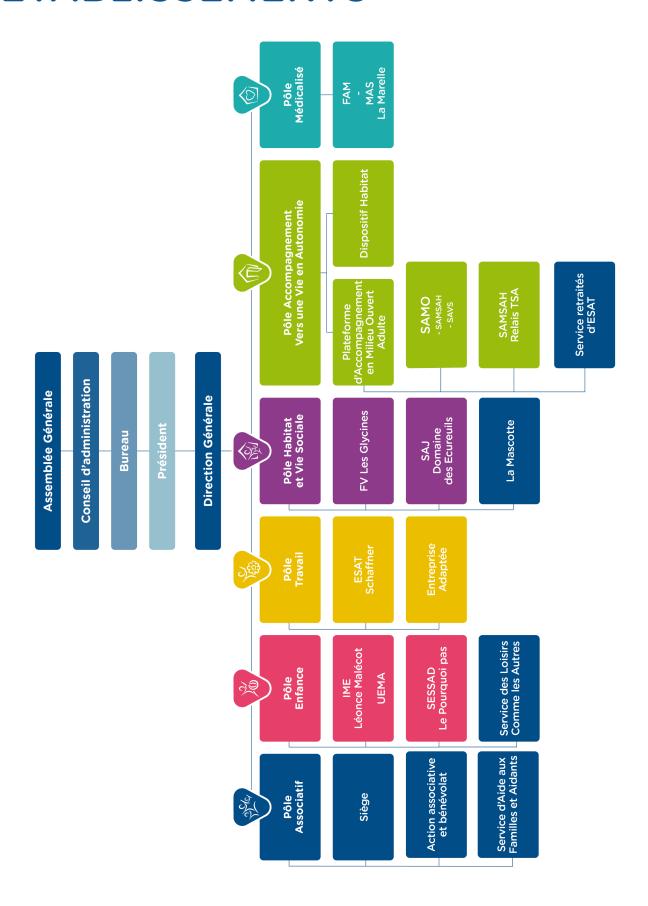
25% d'hommes

L'Apei de Lens et environs a reçu la note de 86/100 en 2022 pour l'index hommes/femmes

Répartition par métiers



ORGANIGRAMME DES ÉTABLISSEMENTS*



SANS SOLUTION Le triste constat de l'année 2022

Vivre avec un handicap ou avec celui de son proche, le faire reconnaitre par la MDPH, avoir des droits ouverts à la compensation mais n'avoir aucune solution d'accompagnement correspondant aux droits ouverts faute de place dans les établissements ou services proches de chez soi, c'est inadmissible!

Cela se produit pourtant encore tous les jours sur notre territoire.

Voilà des années que nous n'entendions plus, autant qu'en 2022, les familles nous parler de « parcours du combattant ».

Les instances départementale et régionales le savent. Au point qu'elles organisent dans le secteur enfance, la gestion des priorités d'admissions. Classées à leur insu en « Priorité 1, 2 ou 3 » les familles pensent qu'elle ont un droit ouvert à une solution d'accueil en établissement ou service alors qu'il n'y a déjà pas assez de places pour les « Priorité 1 ». L'Apei de Lens et environs a beau multiplier les services, les plateformes, les solutions de répit, les réponses individualisées et croire en la société inclusive, il manque encore aujourd'hui terriblement de possibilité d'accueil en établissement pour les enfants et les adultes du territoire.

Lorsqu'il n'y a pas de place pour eux dans la société, les familles sont sollicitées pour accompagner leur proche. Elles mettent leur vie entre parenthèses, renoncent à leur vie professionnelle, parfois même à se soigner elles-mêmes...

Certes on leur propose des « solutions de répit » pour prendre soin d'elles. Selon le dictionnaire Le Robert le répit est « l'arrêt momentané d'une chose pénible ; temps pendant lequel on cesse d'être menacé ou accablé par elle ».

Qui donc peut s'en satisfaire?

Pas nous...

Des chiffres alarmants

- 76 Enfants sans solution à la rentrée 2022 dans l'arrondissement de Lens
- 257 Enfants sans solution à la rentrée 2022 dans le Pas-De-Calais
- 90 Enfants sur liste d'attente pour le SESSAD Le Pourquoi Pas
- 90 Enfants sur liste d'attente de l'IME Léonce Malécot
- Enfants avec des troubles du spectre de l'autisme accueillis pour un agrément de 10 enfants à l'IME Léonce Malécot
- Personnes logées en accueil temporaire dont 7 en urgence au Foyer les Horizons en 2022
- Personnes sur liste d'attente du Foyer d'Accueil Médicalisé la Marelle après un premier contact avec la famille

Alerter au travers de courriers et des médias

C'est en 2021 que désespérée, Emilie Gauthier poussait un « cri d'alarme » dans une lettre adressée au Président de la République.

Elle ne trouvait pas de solution pour ses deux fils, Ethan et Kilian, porteurs de troubles du spectre de l'autisme. Elle avait envoyé une quinzaine de courriers aux IME, associations, mairies, jusqu'au Conseil départemental, au ministre de la Santé et au président de la République. « Si le seul moyen de faire bouger les choses, c'est de faire des actions en se mettant en danger, je le ferai. Nous ne sommes pas un cas isolé. », expliquait-elle lors d'une interview dans le Journal La Voix Du Nord.

Plus récemment, c'est Estelle Betrancourt, maman de Sofiane, qui avait a son tour crié sa détresse dans une nouvelle lettre envoyée au Président de la République, ministres et mairies du territoire. Son fils Sofiane est sans solution depuis sa sortie de l'UEMA, et le quotidien est très difficile à gérer pour cette maman.



Le témoignage de Josette Chochoi, Adjointe au Maire de la Ville de Lens et en charge de l'inclusion scolaire

« Les élus déplorent ces situations et saluent les efforts de l'Apei de Lens et environs »

« Le handicap est plus que jamais l'affaire de tous. Faire évoluer les mentalités est primordial si nous voulons une société inclusive, plus juste et plus solidaire.

Comment prendre un peu de répit face à l'immense énergie psychologique et physique déployée par

un proche aidant ? Comment peut-il faire face aux difficultés du quotidien ? Le manque d'infrastructures place souvent les aidants âgés dans une situation dramatique...

La Ville de Lens a été contactée par une dame de 80 ans qui était dans une situation difficile avec son fils vivant avec un handicap. Elle ne pouvait plus exercer les métiers du soin et d'accompagnement du fait de son grand âge. Cette maman était désemparée et cherchait de l'aide. Nous avons tout de suite pris rendez-vous avec cette dame et réalisé les démarches nécessaires pour que le dossier soit étudié en urgence.

Avec l'intervention de Monsieur Delreux, Directeur Général de l'Apei de Lens et Madame Reyns, Directrice du Foyer la Marelle, un accueil temporaire a été proposé à son fils. Son cas a pu être soulagé et du matériel médical lui a également été fourni. A l'heure actuelle, le dossier est en cours d'élaboration.

Nous, les élus, nous déplorons cette situation et saluons les efforts et l'entraide des responsables de l'Apei de Lens et environs pour parer temporairement aux cas les plus complexes. Un grand merci à l'équipe pour toute cette synergie. »





UNE SORTIE À DENNLYS PARC

Le mardi 5 juillet 2022, l'ensemble du Pôle Enfance a passé une superbe journée à Dennlys parc.

Cette sortie a été rendue possible grâce aux bénéfices du marché de Noël 2021 mais également en partie par le bénéfice réalisé avec les photos de classe.

Départ de l'IME vers 9h30, pique-nique dans le parc et amusements pour tous les goûts : des grands huit aux bateaux renversants en passant par la balade à cheval et les voitures anciennes.... sans oublier les jeux d'eau.

160 personnes au total pour une journée bien ensoleillée durant laquelle chacun a pu trouver son bonheur parmi les nombreuses attractions : rires, joies mais aussi quelques frayeurs, il faut le dire... toujours dans la joie et la bonne humeur!

Ce type de journée transversale est l'occasion pour les enfants et les professionnels de passer du temps ensemble dans un contexte différent de celui du Pôle.

Vivement la prochaine édition!



UNE JOURNÉE CONVIVIALE POUR LES JEUNES ET LEUR FAMILLE

Le samedi 2 juillet 2022, le Pôle Enfance a proposé une journée conviviale aux jeunes de l'IME et leurs familles.

Chaque jeune est arrivé le matin, pour certains avec leurs familles, pour les autres en bus, et tout le groupe a d'abord partagé un moment chaleureux autour de jus de fruits, café et biscuits dans les classes de l'IME.

Ensuite, les participants ont marché jusqu'au Musée du Louvre-Lens. En arrivant sur place, chaque groupe a pu visiter la galerie du temps, se reposer dans les transats ou encore

profiter des jardins pour flâner.... et le midi, ils ont savouré un pique-nique dans les jardins du Louvre : de délicieux pains bagnats préparés par les cuisiniers de l'IME.

La météo a été radieuse et a permis à tout le monde de passer un très bon moment.

Une journée appréciée de tous sous le signe de la convivialité, du sport et de la culture. Dans le cadre de l'accompagnement que les équipes de l'IME proposent aux jeunes, ces thèmes font souvent l'objet d'animations régulières.



Mélissa Dewolf, maman de Martin accueilli à l'IME Léonce Malécot

« C'était vraiment top ! Ces moments-là nous permettent d'échanger différemment avec tout le monde, ce n'est pas comme au quotidien lorsqu'on vient chercher Martin au bus par exemple. Cela permet aussi à Lina de découvrir les personnes que côtoie son frère dans la journée. D'ailleurs, s'il y a une nouvelle sortie de ce type, nous la referons en famille avec plaisir! »



ULIS - UEE - UEMA.... L'INCLUSION SCOLAIRE : UNE RÉALITÉ AU PÔLE ENFANCE !

Le virage de l'inclusion scolaire a été pris depuis quelques années par le Pôle Enfance. De nombreux dispositifs permettent de répondre aux besoins de scolarisation des jeunes qui en ont les capacités et le potentiel pour vivre une inclusion scolaire!

L'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle pour Enfants Autistes) qui a été créée le 1er septembre 2020 est rattachée à l'école Jules Verne de Lens. Ce dispositif accueille 7 enfants de 3 à 6 ans. Une équipe pluridisciplinaire intervient pour garantir un accompagnement global et individualisé afin de développer la communication, l'autonomie et de travailler sur le comportement pour que l'enfant accède aux domaines d'apprentissages scolaires.

L'UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) qui a été créée le 1er septembre 2016 et est quant à elle rattachée à l'école primaire Alfred Maës de Lens. Ce dispositif accueille 11 jeunes de l'IME qui suivent une scolarité, partiellement ou totalement, en établissement scolaire ordinaire. Les objectifs visés sont les mêmes qu'en UEMA. Des professionnels de l'IME se détachent pour venir en soutien de l'enseignant spécialisé et aider les jeunes à acquérir une posture d'éléve.

Le pôle enfance dispose aussi d'un partenariat avec 3 ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) TSA (troubles du spectre autistique). Deux Ulis collèges, l'une à Douvrin depuis le 1er Février 2022 qui accompagne 7 jeunes et l'autre à Noyelles-Sous-Lens depuis le 1er septembre 2018 qui accompagne également 7 jeunes. Enfin une ULIS primaire située à l'école Jules Ferry de Vendin-Le-Vieil depuis le 1er septembre 2015 qui accompagne 7 jeunes.

Ces dispositifs ULIS offrent aux élèves une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins ainsi que des enseignements adaptés dans le cadre de regroupement au sein de leur classe de référence. Ils permettent la mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation. Chaque ULIS est coordonnée par un professionnel du SESSAD et bénéficie du soutien de professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

Fanny Lemaitre, coordinatrice de parcours scolaire au sein du pôle enfance

Fanny quelles sont tes missions en tant que coordinatrice de parcours scolaire? « Le coordinateur de parcours de scolarisation est une fonction nouvelle au sein du pôle enfance.

Cette fonction transversale au sein du pôle permet de faire du lien entre les différents dispositifs de scolarisation en milieu ordinaire dont nous sommes partenaires ou porteur. J'ai pour mission de permettre le plus de fluidité possible dans les parcours des enfants qui sont accompagnés par nos services et structures et inclus en milieu scolaire ordinaire ou en dispositif d'inclusion scolaire. Je suis une interlocutrice privilégiée entre nos ESMS (SESSAD et IME) et l'Education Nationale. Je cherche ainsi à favoriser l'interprofessionnalité, avec l'enfant, sa famille et leur projet au cœur de l'accompagnement. »

Quel regard portes-tu sur ces différents dispositifs d'inclusion scolaire ?

« En devenant partenaire de l'ouverture de l'ULIS TSA élémentaire de Vendin le Vieil avec le SESSAD il y a 7 ans, nous avons été précurseurs de la mise en place d'équipes repérées au sein des écoles accueillant ces dispositifs. La scolarisation des enfants à besoins éducatifs particuliers reste un défi pour une société plus inclusive. Nous avons la chance d'avoir des partenariats robustes avec les écoles et les collèges ainsi que quelques lycées qui sont volontaires. Cependant, la notion d'interprofessionnalité reste une notion assez récente. l'inclusion des élèves à besoin éducatifs particuliers, la construction de la culture commune et de l'individualisation des projets également. »





LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU COEUR DES ACTIONS

Au Pôle Habitat et Vie Sociale, toutes les années pourraient être dédiées au développement durable tant les actions de solidarité et de protection de l'environnement ne manquent pas. En 2022, les personnes accompagnées se sont jointes aux « Tontons Motards » pour récupérer du papier au profit de l'association « Une oreille de cœur ». L'argent récolté avec le recyclage du papier permet d'aider au financement d'une opération d'un enfant atteint d'une malformation du pavillon de l'oreille.

Le développement durable c'est aussi de la solidarité intergénérationnelle lorsque les habitants des Glycines participent à des ateliers de jardinage et de menuiserie avec les jeunes du collège de Grenay. Les rencontres se déroulent tous les jeudis matin et des liens se sont créés avec les collégiens en difficultés scolaires. Certains d'entre eux ont même souhaiter réaliser leur stage aux Glycines.

Cathy a mené d'une main de maître un atelier de création de produits cosmétiques et de produits d'entretien « écologiques » : baumes à lèvres, gel douche, liquide vaisselle, tablettes lave-vaisselle, produits détergents... Après avoir essayé plusieurs recettes, les habitants des Glycines ont réussi à manier avec soin le savon noir, le bicarbonate de soude, le vinaigre.... vous pouvez d'ores et déjà trouver une dizaine de références pour la maison, et bien sûr passer vos commandes.

Désormais le SAJ se lance dans une mobilité plus verte et respectueuse de l'environnement en faisant l'acquisition d'un véhicule électrique de 9 places. Après plusieurs mois d'attente, l'E-Expert a pris place sur le parking du Domaine des Ecureuils avec une borne de recharge rapide. L'autonomie du véhicule reste largement suffisante pour réaliser les transports des personnes aux activités du Bassin Minier.

2023 restera dans cette dynamique avec la création d'une commission développement durable composée d'habitants des Glycines et des personnes accompagnées au SAJ. Ils ont déjà en tête d'organiser une journée « éco durable » en 2024 à la salle des fêtes de Grenay avec les partenaires qu'ils ont déjà mobilisés. Affaire à suivre!



UN NOUVEAU PROJET DE PÔLE 2023-2027

Le projet du Pôle Habitat et Vie Sociale s'inscrit dans une volonté associative de regrouper sous une direction unique le Foyer de Vie «Les Glycines» et le Service d'Accueil de Jour "Le Domaine des Ecureuils". Le futur projet de pôle 2023-2027 fait suite aux précédents projets de ces établissements rédigés en 2017 et 2019 et a pour vocation de les unir en un seul et même document.

Un bilan des précédents projets a été réalisé : Le pôle a vocation à faciliter la mise en œuvre de parcours inclusifs, dynamiques et adaptés à chaque personne vivant avec un handicap. Il s'inscrit dans la dynamique du Pacte des Solidarités porté par le Département du Pasde-Calais et les réformes en cours.

Le projet de pôle 2023-2027 est un document de référence reprenant la démarche d'accompagnement des personnes au service de leur inclusion dans la société.

L'année 2022 a été consacrée aux groupes de travail et à l'écriture de ce nouveau projet. Un comité de pilotage a été créé ainsi que 8 groupes de travail qui ont réuni 87 participants dont des personnes accompagnées, proches et familles, professionnels, partenaires et des « experts » selon les thématiques. De nombreuses thématiques ont été abordées, comme les technologies de l'information et de la communication, l'organisation du travail, la citoyenneté et la vie dans la cité,

la personnalisation de l'accompagnement, l'évolution des publics accueillis, et les parcours de vie.

Les objectifs à 5 ans sont :

oDévelopper le pouvoir d'agir des personnes accompagnées

•Améliorer la personnalisation des accompagnements

oDévelopper la logique de transition inclusive o Accroître la dynamique entre le foyer de vie et le service d'accueil de jour

Nous retrouvons ces objectifs de manière transversale au sein du projet et ils sont complétés par 13 fiches actions qui nous serviront à suivre et évaluer l'état d'avancée du projet. La commission FALC du PHVS travaille actuellement sur une version accessible et l'ensemble des documents seront diffusés en septembre 2023.





Thomas Catouillard, Accompagné par le SAJ

Thomas donne son avis sur sa participation à un groupe de travail du projet de pôle.

« J'ai passé un bon moment. J'ai parlé de mon téléphone et mon capteur de taux de Glycémie qui me facilite la vie. On a parlé des ordinateurs et des ateliers que l'on fait au SAJ : Facebook, internet, montage vidéo et musique.

J'aime la télévision, les tablettes et les téléphones portables. On est en train de créer un outil de communication pour un copain du SAJ sur une tablette ; on le fait ensemble. »





LES PROJETS DE DÉMÉNAGEMENT SE CONCRÉTISENT!

L'année 2022 fut une année de transition pour le PAVVA. Le Pôle a continué d'avancer sur les projets de déménagement des deux services. Les fondations du nouveau dispositif habitat en centre-ville de Lens ont été terminées en début d'année.

En décembre dernier, le bâtiment était pratiquement hors d'eau. Le déménagement doit intervenir tout début 2024.

Le Pôle a mis en place des groupes de travail afin de planifier au mieux le déménagement et toute la logistique qui en découle. Sur plan administratif, un équipes ont sollicité les transformation de l'agrément du Foyer Logement en EANM (Etablissement d'Accueil Non Médicalisé). La capacité d'accueil passera de 40 places d'accueil permanent à 43 et d'une place d'accueil temporaire à deux.

Au Foyer les Horizons, l'année écoulée a permis de finaliser les évaluations fines des habitants afin de mettre en place les accompagnements dont les futurs habitants du dispositif auront besoin pour leur permettre de vivre le plus sereinement possible dans leur nouveau « chez eux ».

Pour les personnes qui ne sauront pas préparer leurs repas, des ateliers culinaires quotidiens seront par exemple mis en place. En effet, une maîtresse de maison préparera le repas avec la participation des habitants.

Et pour l'année 2023?

Le projet du Dispositif Habitat au centre-ville de Lens sera finalisé en 2023. Pour cela, le PAVVA

> prépare les investissements nécessaires prépare et à l'évolution équipes des missions qui leurs seront dévolues. Un plan administratif et juridique (syndicat de copropriété, transformation juridique de l'établissement...etc) est mis en place.

> Le Pôle va poursuivre son ouverture partenariale afin d'avoir une capacité d'offrir des actions d'inclusion, sur le plan social, sportif, mais aussi sur des thématiques de

santé et d'emploi.

Le Pôle travaille aussi sur le projet des Goélands, qui, outre le projet d'habitat inclusif, doit permettre à l'équipe de la PAMOA (Plateforme d'Accompagnement en Milieu Ouvert pour Adultes) de se retrouver dans des locaux plus adaptés à leur activité.





Christopher, habitant du Foyer les Horizons et futur habitant du Dispositif Habitat

Est-ce que vous êtes content de déménager et pourquoi?

« Oui je suis content de déménager et de sortir de la Grande Résidence pour être plus proche du centre-ville. Ce sera plus facile pour se déplacer avec la gare qui est à côté du dispositif habitat. Je vais aussi avoir mon appartement avec ma conjointe. »

Comment se prépare le déménagement du Foyer les Horizons ?

« On commence les cartons, on fait des réunions «bien-vivre ensemble» où le directeur nous explique les changements, comme par exemple pour les douches. On nous met à disposition une boîte à question sur le déménagement pour qu'ils puissent nous répondre aux réunions. »

ZOOM SUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

En 2022 à la plateforme, des ateliers collectifs ont été mis en place pour favoriser l'autonomie des personnes accompagnées, notamment sur les habiletés sociales et la fracture numérique.

Grâce au travail effectué par les professionnels du SAMO, plusieurs personnes accompagnées par le service ont pu intégrer des ateliers numériques en fonction de leurs compétences au sein du PIMMS (Point d'Information Médiation Multi-Services) et de l'APSA de Lens (Association Pour la Solidarité Active) en partenariat avec Emmaüs Connect.

Les personnes accompagnées ont pu y apprendre, entre autre, à manipuler la souris, le clavier, à réaliser des recherches sur internet et à gagner en autonomie.

Les professionnels travaillent déjà sur

les prochaines actions à mener dont une sensibilisation aux dangers du numérique et le développement de nouveaux ateliers avec le soutien du PRINT (Pôle Ressources Inclusion Numérique pour Tous) porté par l'URIOPSS.



LE TRAVAIL SUR L'AUTODÉTÉRMINATION SE POURSUIT



Depuis trois années déjà, le Pôle Accompagnement Vers une Vie en Autonomie a engagé un travail sur l'autodétermination avec comme objectifs principaux de renforcer le pouvoir d'agir et l'inclusion des personnes concernées et de poursuivre l'amélioration de la qualité de l'accompagnement proposé.

Le projet s'est poursuivi en 2022, dans un premier temps, par la mise en place de groupes de travail pluriprofessionnels visant à faire un état des lieux des pratiques favorisant l'autodétermination mises en place au sein du pôle et dans un second temps au travers de l'organisation d'un séminaire qui a rassemblé l'ensemble des professionnels du pôle.

Cette journée d'échange a permis de compléter les connaissances des professionnels, de réfléchir à des projets mais également de renforcer la culture commune souhaitée par l'équipe de direction du PAVVA. Sur 2023, la thématique sera de nouveau abordée lors d'une journée dédiée au projet de pôle afin que l'autodétermination fasse partie intégrante de notre culture professionnelle.





LE PROJET DE DÉMÉNAGEMENT DU SITE DE LENS SE CONCRÉTISE!



Durant l'année 2022, le projet sur la ZAC du quartier Montgré à Avion a progressé de manière significative. En avril 2022, le projet est présenté aux élus de la commune d'Avion qui devient partie prenante et partenaire de la démarche d'implantation. Jour historique, l'Apei de Lens a déposé le permis de construire en mairie le 28 octobre.

Pour mener à bien ce projet de construction, des études de sol ont été réalisées à partir de juillet jusqu'à octobre. Ces sondages de terrain ont permis de révéler au grand jour plusieurs vestiges datant des deux guerres mondiales : ont été identifiés et éliminés par une entreprise de déminage des obus et caffuts en tous genres. 15 mois d'études et environ 20 mois de travaux seront nécessaires pour réceptionner le site au 1er semestre 2025.

L'architecture répond aux exigences du cahier des charges, notamment sur le plan environnemental (récupération des eaux de pluie, matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques, ...) et sur la qualité de vie au travail (lumière

naturelle, traitement acoustique, patio...). Les équipes d'architectes travaillent actuellement sur la phase « Avant Projet Détaillé », et les appels d'offres des différents lots du projet seront lancés courant 2023!

Le budget réel de l'opération reste sous haute surveillance et l'objet de toutes nos attentions...



L'ACCOMPAGNEMENT VERS LE MILIEU ORDINAIRE

Pour renforcer l'accompagnement des travailleurs vers le monde professionnel ordinaire, notre Conseillère en Insertion Professionnelle, en lien avec l'équipe médico-sociale, intervient sur les projets des travailleurs qui souhaitent s'orienter vers le milieu ordinaire et en ont les capacités.

3 axes de travail sont privilégiés : des périodes d'immersion en entreprise ou en collectivités, des partenariats avec les acteurs locaux de l'emploi, et la mobilisation des comptes personnels de formation.

En 2022, 300 travailleurs ont ouvert leur compte personnel de formation, 32 l'ont mobilisé financièrement, dont 28 pour le passage du permis B!

Des périodes de mise en situation professionnelle ont été réalisées avec succès, suscitant la curiosité d'autres travailleurs pour le milieu ordinaire!

En partenariat avec le PLIE (Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi), une visite guidée d'un

site du Pôle Travail a permis à une douzaine d'entreprises et organismes d'insertion ou de formation de découvrir un ESAT, et de mieux appréhender les enjeux de l'inclusion et du handicap au travail.

NotreparticipationauforumEmploi&Handicap, organisé par DEQUALCO à Valenciennes sur le thème « Découvrir le milieu protégé et adapté pour oser l'insertion » a également permis entre autres de répondre aux entreprises sur les possibilités de collaboration et d'insertion.



Tymothé Leroy, travailleur à l'atelier de menuiserie industrielle

« J'ai effectué 3 immersions de 15 jours dans des entreprises spécialisées dans le domaine du bois. Ces stages se sont bien passés mais je dois encore développer mes compétences pour travailler en milieu ordinaire. Le rythme de travail est aussi assez différent de celui de l'atelier, c'est plus difficile. »



Aïcha Smirouai, Conseillère en insertion professionnelle

« Lorsqu'un travailleur a pour projet de rejoindre le milieu ordinaire, il faut travailler avec lui en amont son intégration dans l'entreprise : rédaction d'un CV, d'une lettre de motivation, présentation orale de son parcours professionnel.... Tous les freins à l'intégration doivent être levés. Pour cela des échanges, des formations ou des soutiens spécifiques sont proposés. Ces périodes d'immersion ont permis à Tymothé de conforter son choix de poursuivre sa formation dans le secteur de la menuiserie. Nous devons maintenant l'accompagner dans ses difficultés pour qu'il puisse encore

progresser et par la suite intégrer comme il le souhaite le milieu ordinaire. »





LE NOUVEAU CONSEIL DE VIE SOCIALE

Après une campagne électorale très dynamique et avec de nombreux candidats (16 habitants de la Marelle s'étaient portés candidats), les élections du conseil de vie sociale ont eu lieu le 12 décembre

Habitants, parents et professionnels se sont succédés tout au long de la matinée au Forum, transformé en bureau de vote pour l'occasion.

Pour certains habitants, la victoire s'est jouée à un seul vote près mais la bonne humeur était au rendez-vous! Chacun sera toujours le bienvenu aux réunions du Conseil de Vie Sociale.

Le 19 décembre, lors de la première réunion du nouveau Conseil de Vie Sociale, les élections pour les 4 titulaires et les 4 suppléants ont eu lieu et le nouveau règlement de fonctionnement a été écrit et validé.

Maurice Pierpont est le nouveau président du Conseil de Vie Sociale, madame Julliard, la nouvelle vice-présidente et Serge Mariage est le représentant des professionnels.

Grâce au facilitateur (un chef de service), les questions, les demandes ou les observations des habitants sont collectées avant la réunion, discutées avec les membres titulaires puis reformulées en phrases simples pour les habitants pouvant s'exprimer verbalement,

soit en pictogrammes, soit par l'intermédiaire de la tablette et de son logiciel de synthèse vocale, le GRID 3.

Le Conseil de Vie Sociale est un lieu d'expression des habitants, des familles et des professionnels. Il ne vit pas seulement lors des quatre réunions annuelles mais au travers de chaque projet de loisirs, de vacances ou d'amélioration du cadre de vie.

Il vise surtout à améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées **pour qu'à la Marelle la vie soit toujours un peu plus belle!**



3 questions à Maurice Pierpont, Habitant de la Marelle et président du Conseil

Maurice, c'est quoi le CVS?

« On se voit au Forum et on demande des choses, des parasols, des salons de jardin pour la Marelle. C'est bien la Marelle! Mais aussi des nouvelles chaises et des tables avec des roulettes pour le Forum. On peut aussi demander des lumières qui s'allument toutes seules dans les toilettes! C'est bien fait les nouveaux chalets de jardins à côté du Forum. »

C'est quoi être «Président» du Conseil de Vie Sociale ?

« C'est pour aider les autres, aider les résidants de la Marelle ».

S'il y avait un problème, que pourrais-tu faire puisque tu es président du Conseil de Vie Sociale ?

« Pour l'instant il y a pas de problème ! Tout va bien à la Marelle ! »

UNE MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE AU SEIN DE LA MARELLE



Depuis le 1er juin 2022, Vanessa et Sylvie qui étaient accompagnées par le FAM la Marelle depuis septembre 2001 font partie de la MAS (Maison d'Accueil Spécialisé) de la Marelle.

Mais concrètement, qu'est-ce qui change pour elles ?

Sylvie et Vanessa habitent toujours dans la maison n°3, elles ont gardé leur chambre et sont toujours accompagnées par la même équipe de professionnels... enfin presque! Manon, aide-soignante, a été embauchée pour faciliter un travail plus en individuel au vu des problématiques de santé et de soins plus importantes (snoezelen, temps de massage, détente, balnéo, davantage de temps pour les toilettes etc.)

Grâce à cette ouverture de deux places de MAS, un poste à 70% d'aide-soignante de nuit assuré par Marine a également été créé afin de renforcer l'équipe de nuit 3 jours par semaine. Un mi-temps d'accompagnant éducatif et social avec Cathy a aussi été créé afin de renforcer l'animation d'activités tous les après-midi avec des temps individuels pour Vanessa et Sylvie, comme des promenades par exemple.

Vanessa et Sylvie ont pu ainsi conserver tous leurs repères et leurs habitudes de vie. Ces deux places sont exclusivement financées par l'ARS (Agence Régionale de Santé). Cette transformation de l'offre médicosociale a également permis de créer deux places d'accueil temporaire supplémentaires, amenant cet accueil temporaire à quatre places au lieu de deux. Une professionnelle supplémentaire a pu ainsi être recrutée. Cette petite équipe peut accompagner quatre personnes du matin au début d'après-midi, puis les équipes des maisons prennent le relais jusqu'au lendemain matin. Les séjours peuvent durer d'un weekend à une ou 2 semaines. Au programme : sorties en bus jusqu'au centre commercial, bowling ou encore préparation du dessert du repas du midi, balnéo, snoezelen, travaux manuels...

Ce répit proposé aux familles ou aux établissements où sont accompagnées ces personnes permet l'accueil de 25 à 27 personnes tout au long de l'année dont 10 de plus depuis le 1/06/2022.





QUALITÉ, PROJETS, SÉCURITÉ ET ENVIRONEMENT

Le thème de l'année 2022 étant dédié aux familles, une enquête de satisfaction a été construite sous différentes thématiques et diffusée à l'ensemble des familles et proches aidants de l'association, à partir du logiciel FUSION.

Ce logiciel a offert la possibilité de produire une synthèse des résultats par établissement. par pôle et consolidée associativement.

Au cours de l'année 2022, le service a pu répondre à différents appels à projets et à manifestation d'intérêt.

Une réponse favorable a été émise pour le programme ESMS numérique et pour la mobilisation de l'aide à la vie partagée dans le cadre du déploiement de deux dispositifs d'habitats inclusifs.

Cependant, nous sommes en attente de l'attribution par l'ARS pour l'unité de vie résidentielle à destination de personnes présentant des TSA en situation complexe. A noter également que des projets ont pu être

démarrés et/ou finalisés :

- Restitution des résultats de l'évaluation externe
- Accompagnement à l'écriture du projet de pôle PHVS
- Présentation du système documentaire associatif sur FUSION
- Révision de la procédure relative aux élections du CVS et révision du règlement intérieur du CVS, conformément au nouveau décret d'avril 2022

professionnels Concernant IMAGO, les continuent à être formés sur les différents volets (éditions, soins et planning d'activités) et en fonction des évolutions du logiciel.

le service a poursuivi la en conformité au RGPD, notamment : sensibilisation. intégration de mentions d'information, réalisation d'une campagne d'audits flashs.

ADMINISTRATION ET FINANCES

En 2022, la fonction finances de l'association a porté son attention sur les modalités de financement des mesures Laforcade et Ségur. Il a d'abord fallu rapprocher les estimations des réalisés, puis faire évoluer les calculs au rythme des évolutions de SMIC. Nous avons connu les contributions 2022 définitives des financeurs au quatrième trimestre 2022.

Le contexte actuel économique/financier tendu contraint la réalisation des projets. Nous travaillons toujours activement au bouclage du financement des projets en cours :

- Budget d'exploitation pérenne du futur Dispositif Habitat
- Révision du projet de restructuration immobilière de Loos en Gohelle

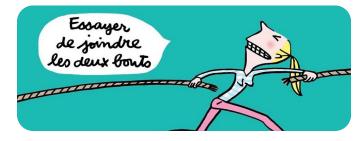
Le service suit également de près le projet de déménagement du site de l'ESAT de Lens, en ayant à l'esprit les évolutions réglementaires

On se rend bien compte de la nécessité du recours à la compétence immobilière et le service travaille toujours avec l'expert FX Conseil et a participé à la constitution et au financement initial du groupe NOVOLOCO, foncière solidaire.

Côté administratif, et plus précisément sur la partie réseau/informatique, en lien avec nos avancées sur la mise en conformité avec le règlement européen sur la protection des données,

- Nous avons centralisé l'intégralité de nos données sur un seul et même serveur,
- Situé dans un data center, ou centre d'hébergement de données. situé Valenciennes, sécurisé, tant au niveau informatique que physique.
- Les accès à ce serveur sont personnels.
- Nous commençons à développer la pédagogie liée à la sécurité d'accès aux données et à l'autorisation d'utilisation par le propriétaire de ces données.

Toute cette infrastructure informatique repose sur les dessertes internet d'un seul et même prestataire, fiable et accessible.



RESSOURCES HUMAINES

Le Ségur, oui mais pas pour tous...en 2022 professionnels de nos partie des établissements se sont vus attribuer la fameuse indemnité Ségur pourtant répandue manière indifférenciée dans d'autres secteurs de la santé et du Médico-social. Si cette indemnité a revêtu plusieurs appellations (Ségur, Laforcade, indemnité des médecins) et connu plusieurs dates d'application selon les métiers exercés, certaines professions n'en sont toujours pas bénéficiaires. L'Apei continue d'œuvrer pour que les « oubliés du Ségur » n'en soient plus et pour que les mesures soient financées à hauteur de nos besoins. Espérons que les travaux de la future convention collective du secteur aillent dans ce sens...

Des chantiers RH avaient dû être mis en veille sur fonds de crise sanitaire... Ils ont pu reprendre avec notamment les études de politique de rémunération des travailleurs d'ESAT et des salariés de l'Entreprise adaptée et une relance des travaux autour de la Qualité de vie au Travail. D'autres projets ont poursuivi leur développement comme le déploiement

progressif d'IMAGO RH, la qualification de nouveaux tuteurs, la création de nouveaux outils de gestion.

Le dialogue social de qualité a permis la signature en fin d'année d'un accord forfait jours pour les cadres autonomes de l'association, créant ainsi un nouveau mode d'organisation du travail pour les professionnels concernés.

43 nouveaux professionnels ont rejoint l'Association en CDI sur l'année 2022 et les équipes de direction ont connu un important renouvellement. Autant de nouveaux talents qui viennent compléter et renforcer les compétences de nos équipes au service des personnes accompagnées.

Un nouveau projet d'unité résidentielle pour des personnes autistes a permis de travailler en collaboration avec nos partenaires afin de proposer une réponse la plus adaptée possible à leurs besoins notamment au niveau du projet RH. Gageons une réponse positive à ce beau projet en 2023!...

COMMUNICATION

En 2022, le service communication a permis à l'association d'être encore plus visible sur les réseaux sociaux grâce à la création d'une Page Facebook, en plus de la page LinkedIn que nous avons depuis 2021. L'objectif derrière la création de cette page est de s'adresser

directement aux familles de l'association. Des publications sur la vie des établissements sont régulièrement postées.

Du côté de la newsletter, la chaîne YouTube et de la page LinkedIn, le nombre d'abonnés augmente progressivement et permet à l'association de rayonner sur l'ensemble du territoire.

Nouveauté pour le YEPA: pour des raisons écologiques et

environnementales, ils ne sont plus distribués à tous les professionnels, mais envoyés en version numérique. Ils restent cependant à disposition en libre service sur les présentoirs des différents établissements.

Le service communication a également créé les documents récurrents tout au long de l'année 2022, comme le YEPA, le rapport d'activités, le projet PAVVA, mais aussi des cartons d'invitation ou des affiches événementielles, sans oublier la diffusion d'une toute nouvelle

pochette associative.

La signalétique extérieure a pu être installée aux Glycines, et le service communication a pour projet de continuer l'installation de diverses signalétiques dans tous les établissements de l'association en 2023.

D'autres projets sont à venir en 2023, comme la mise en ligne du site internet du Pôle Travail, la création de

plaquettes de présentation des établissements, le développement des partenariats ainsi qu'un travail sur nos listes de diffusion...









AIDE AUX FAMILLES ET AIDANTS



Compte tenu de la popularité du café des aidants en 2022, le service augmente la fréquence de ces temps d'échange. Les aidants pourront désormais se réunir et partager autour d'un thème à raison d'une fois par mois. Le format sera plus convivial car il intégrera une partie dégustation.

Le lien et le partenariat avec la Plateforme de Répit EMAA a également été renforcé en 2022. L'objectif : développer et étoffer les projets à destination des aidants du territoire.

De nombreux projets sont prévus pour l'année 2023 : organisation d'une journée bien-être à destination des aidants, organisation d'un forum « vacances - répit - relayage », réunions d'informations thématiques sur les droits des aidants...

À noter que le service a également mis en place en 2022 des ateliers d'inclusion numérique à destination des familles en partenariat avec Emmaüs Connect pour rendre accessible les outils numériques, former à leur utilisation, et développer l'autonomie sur les sites de démarches en ligne (impôts, caf, MDPH, ameli. fr...)

RETRAITÉS D'ESAT

L'année 2022 a permis, suite à la fin de la crise sanitaire de renforcer les liens avec les UVPHA de Méricourt et Sallaumines. Deux personnes ont quitté le foyer les Horizons pour intégrer avec beaucoup de bonheur l'UVPHA (Unité de Vie pour Personnes Handicapées Agées) de Méricourt.

La Gazette des Retraités d'ESAT a été diffusée tout au long de l'année : c'est une petite revue qui fait le lien entre les anciens de notre ESAT qui est toujours aussi attendue.

Grâce au soutien du centre social de Méricourt, les retraités ont pu reprendre les ateliers de danse.

Enfin, les regroupements chaque trimestre sont très prisés, car c'est plus de 80 retraités d'ESAT qui participent à chaque manifestation grâce à l'implication de notre dynamique équipe de bénévoles.

Par exemple, les retraités ont pu profiter d'un spectacle de sosie lors de la deuxième rencontre trimestrielle de l'année. Près d'une centaine de personnes étaient réunies dans la salle René Houdart à Lens afin de profiter d'un moment festif et convivial.



DES LOISIRS COMME LES AUTRES

Depuis le mois de mars 2022, les activités des Loisirs Comme les Autres ont pu repartir à la normale... ou presque!

En avril, les enfants ont profité d'un atelier de création de nichoirs à oiseaux dans le jardin du Pôle Associatif. Ils ont ensuite pu se rendre au bowling, ce qui a enchanté l'ensemble du groupe. Au printemps, d'autres activités ont eu lieu, comme une chasse aux œufs, une sortie à la piscine, à la mer, ou à la ferme pédagogique également...

Puis, pour clôturer l'année, les enfants du service ont partagé des moments avec les résidents de l'EHPAD Des jardins de Liévin autour d'une après-midi sur le thème d'Halloween.

Puis, en décembre, place à l'installation du sapin de Noël suivi d'un goûter de Saint-Nicolas pour terminer l'année en beauté!



LA MASCOTTE



En 2022, la Mascotte a une nouvelle fois rempli sa mission solidaire d'accueillir des jeunes adultes afin de préparer leur projet d'avenir et d'offrir des temps de répit aux familles.

Le service est même allé au-delà de ses prévisions avec 1910 journées d'accueil pour les 43 personnes qui ont pu en bénéficier. Parmi elles, 4 ont quitté la Mascotte pour concrétiser leur projet de vie : travailler à l'ESAT ou être accueillie en foyer de vie et en SAJ. 9 nouvelles personnes nous ont rejoint : 6 jeunes en IME qui préparent leur entrée dans le secteur adulte, 1 personne suivie par le SAMO et 2 personnes qui n'avaient jusqu'alors aucun accompagnement. Pour ces personnes, la Mascotte est le tremplin de leur réussite.

La Mascotte existe toujours depuis 27 ans grâce à la solidarité associative : la collecte, les

dons et des actions menées par les bénévoles. En 2022, la Mascotte a participé à l'ouverture de la Boutique 51 de Bully-les-Mines juste avant les fêtes de Noël en y vendant des objets fabriqués par les personnes accompagnées et leurs proches. La chocolaterie Petit Grandeur de Grenay a renouvelé son partenariat pour l'opération ChocoMascotte lors des fêtes de Pâques et de Noël.

En plus des plannings d'activités, les fêtes et les sorties étaient nombreuses en 2022 : sortie à la mer, journée dans un parc d'attraction, et une nuit en yourte. Le repas de Noël s'est à nouveau déroulé à la Marelle où les personnes ont participé à un défilé de « pulls de Noël ». L'ambiance était à son comble !

L'équipe s'est une nouvelle fois renouvelée, la Mascotte étant un tremplin professionnel pour les encadrants. Face à l'arrêt de financement des contrats aidés, la Mascotte a recruté Valentine en contrat de professionnalisation pour se former au métier de monitrice éducatrice et Marie, volontaire en service civique, qui prépare les sélections d'entrée en formation.

La Mascotte garde sa belle dynamique et poursuit son développement en 2023 par une recherche de nouveaux projets, d'actions, de bénévoles et de partenaires.

LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES

Le dispositif S3A



Le dispositif a été relancé en juin 2022. Jean Luc Deleforge, directeur du PAVVA, a repris la coordination que Julie Vandionant a suivi précédemment et que nous remercions vivement pour

son investissement.

La crise sanitaire avait stoppé net les interventions depuis 2020, notamment, celle avec la mairie de Lens qui doit encore être finalisée.

Afin de relancer l'action, un Comité de Pilotage de reprise s'est tenu en octobre 2022. Il en découle la mise en place d'une formation sous l'égide de l'UNAPEI afin de renforcer les connaissances des anciens volontaires et d'accueillir de nouveaux animateurs qui constituent des trinômes, (un trinôme c'est : un bénévole, une personne accompagnée et un ou une salariée de l'association).

Plusieurs projets de sensibilisation sont prévus en 2023, ils permettront aussi de mettre en valeur le dynamisme de notre association dans notre volonté d'inclusion.

La commission FALC

En 2022, la commission FALC, composée de professionnels et personnes accompagnées par l'association, s'est réunie chaque trimestre. Voici un récapitulatif de toutes les actions de la commission pendant l'année 2022 :



- Présentation des documents relatifs aux élections présidentielles
- Présentation du Serious game Vie Affective et Sexuelle, réalisé par l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace
- Présentation du site internet CAP'acité
- Validation du formulaire d'autorisation de droit à l'image
- Validation du calendrier de fermeture 2023 à l'ESAT
- Préparation de la trame de présentation des établissements et services pour la page FALC du site internet
- Validation de la présentation de l'ESAT en FALC pour le site internet

De beaux projets qui vont être poursuivis en 2023!

La commission parrainage

En 2022, les membres de la commission parrainage se sont rencontrés 8 fois. Les principaux travaux de l'année 2022 ont concerné la réalisation d'un film sur le parrainage avec la participation de nombreux acteurs pour démontrer l'impact du lien de parrainage auprès des adultes à l'Apei de Lens.



La commission a également participé au colloque CREAI GREC'H le 28 juin 2022, afin de mettre en lumière l'impact du parrainage. D'autres projets ont pu avoir lieu dans l'année, comme les pratiques du parrainage avec les Papillons Blancs de Bergerac, mais aussi plusieurs actions avec l'UNAPP et la CNAPE.

Plusieurs beaux projets vont voir le jour en 2023, comme la cérémonie de parrainage d'Emilie et Patrick, la présentation du projet de parrainage aux autres associations, ou la poursuite des interventions auprès des travailleurs sociaux en formation.

NOS ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Après deux années de fortes perturbations dues à la crise sanitaire, l'année 2022 fut synonyme de reprise des actions de solidarité. Ventes à la boutique 51, Opération choco'Mascotte, semaine de la solidarité et collecte, et bien d'autres... Notre association tient à remercier tous les bénévoles de l'association. Vous étiez 80 bénévoles en 2022!

Un grand merci également à tous les généreux donateurs qui permettent à nos services associatifs de fonctionner.

Solidarité	1 780 €
Collecte	24 476 €
Opération Brioches	3 405 €
Dons	24 565 €
Catalogue Ivoire	887 €

Marie, élève de 3ème au Collège Jean Zay Et bénévole du service Des Loisirs Comme les Autres



« J'ai découvert l'Apei de Lens et environs grâce à mon stage de 3ème que j'ai réalisé au service comptabilité du Pôle Associatif. Pendant mon stage, j'ai appris qu'on pouvait être bénévole même avant ses 18 ans. J'ai pris contact avec Cindy Vandecasteele de l'IME Léonce Malécot pour lui demander si c'était possible de faire du bénévolat avec les enfants car j'étais très intéressée. Depuis, je fais du bénévolat tous les mercredis après-midi et même pendant les vacances avec le service « Des Loisirs Comme les Autres ». Il y a une superbe ambiance, on va au bowling, on joue au football, on organise des séances de cinéma et on prépare des ateliers manuels pour les enfants... J'aime beaucoup apporter mon aide et

m'occuper des enfants du service. Souvent, je les surveille et les aide pendant les activités. J'apprends aussi beaucoup de choses sur le handicap et sur l'association. J'aimerai continuer le bénévolat l'année prochaine. »

L'ESPACE CULTUREL

L'Espace Culturel reste un lieu d'accueil, d'échange et de rencontres. En 2022, la yourte a accueilli les enfants du centre social de Mazingarbe pour la fête de la musique, ainsi que la fête des familles du SESSAD. La yourte est également prêtée à des associations locales qui viennent profiter des installations : des ateliers massages pour les personnes âgées du Foyer Logement, une chorale, du Yoga... Vous aussi venez à ces ateliers ouverts à tous!

L'espace culturel s'est équipé de toilettes sèches afin d'améliorer la qualité d'accueil des utilisateurs. Merci au soutien de la caisse locale du Crédit Agricole!

Du 12 au 16 décembre 2022, l'Espace culturel a réorganisé le traditionnel festival du conte en yourte pour le plaisir des petits et des plus grands.

La veillée conte a été animée par François, un ami des Glycines, avec une « tempête d'histoires ». La galerie des 4 saisons a repris son activité pour noël en se délocalisant à la Boutique 51 située dans la rue commerçante de Bully les Mines, un magasin éphémère à disposition des associations. Chaque pôle a pu achalander la boutique avec ses créations et reverser une partie des recettes à l'Espace Culturel.



NOS PARTENAIRES

Introduction

Parce que nous ne pouvons oeuvrer pour une société inclusive en restant entre nous, la dynamique partenariale est un enjeu majeur de notre projet associatif.

Notre rapport d'activités laisse donc une place toute particulière à ceux qui partagent nos souhaits d'échanges, d'ouverture et de mieuxvivre ensemble.



LE TENNIS CLUB DE GONDECOURT

Depuis 2016, les enfants de l'IME Léonce Malécot participent à des entraînements de tennis adapté au club de tennis de Gondecourt, près de Seclin. « Proposer des cours de tennis adapté, c'était quelque chose que l'on voulait mettre en place dans le projet de développement de notre club », explique Alexis Espinoza, professeur de tennis du club. « On a des partenariats avec plusieurs IME et établissements, dont l'IME Léonce Malécot. »

Les enfants viennent ainsi profiter d'entraînements de tennis à raison de 30 séances par an. « Ils ont la raquette en main, et je leur propose des exercices d'une durée de 5 minutes chacuns. Ils font quelques échanges aussi, et on constate des progrès chez certains enfants. » un moyen ludique et sportif pour travailler la motricité et l'autonomie.

« Les enfants sont totalement inclus dans le club, quand ils viennent ils disent bonjour et discutent



avec nos autres licenciés. Tout se passe super bien, et on espère que ce partenariat pourra continuer les prochaines années ! », conclut le professeur de tennis.

LES AMIS DE MANDELA

L'association des Amis de Mandela est une association de loi 1901. Elle a deux années d'existence. « Notre structure est basée sur les principes de la pédagogie sociale, comme l'accueil inconditionnel, la gratuité, mettre l'autre en position de réussite... », explique Renaud Rogez, bénévole aux amis de Mandela. Dans le respect de ces principes, les Amis de Mandela ont mis en place en 2022 le dispositif des kermesses numériques. Les kermesses numériques sont une dizaine d'ateliers d'initiation au numérique par le biais du rétrogaming, du stylo 3D, la création de badges numériques ou de films en stop motion et plein d'autres choses...

La kermesse numérique a fait une escale au SAJ des Ecureuils en juillet 2022, avec 4 jeunes salariés des Amis de Mandela ainsi qu'un jeune bénévole de l'association. Vous pouvez trouver une vidéo sur Youtube en scannant le QR code ci-dessous!

De cette journée riche en échange d'expériences, des habitants des Glycines ont exprimé le souhait d'intégrer l'association et d'y faire des actions bénévoles. « C'est pour cela que très régulièrement, Jean Bernard, Jean-René, Sébastien, Stéphanie et d'autres nous

accompagnent lors d'événements numérique », ajoute Renaud Rogez.

Lors de la Maker Faire 2022, qui a eu lieu à Lille, les Amis de Mandela ont proposé aux habitants des Glycines de venir découvrir cette grande foire à l'innovation ce qui a donné des idées.... « Les Amis de Mandela sont heureux de compter parmi leurs membres des personnes accompagnées par l'Apei de Lens. Il reste encore beaucoup à construire ensemble...peut-être une belle Maker Faire inclusive en 2023 2024! Affaire à suivre... », conclut le bénévole.



LE CHEVAL BLEU

Le nombre de travailleurs d'ESAT a augmenté et a induit une évolution des connaissances et des pratiques professionnelles des encadrants de l'ESAT.

Pour ce faire, des formations en collaboration avec le Centre ressource sur le handicap psychique (CREHPSY) ont été organisées

pour les moniteurs d'atelier et, en cohérence avec la fiche action du projet d'établissement, un binôme dédié psycho-éducatif a été recruté et



TICKET I

accompagne actuellement une quarantaine de travailleurs depuis 2018.

Sur la thématique du handicap psychique, l'association le Cheval Bleu est rapidement devenue un partenaire essentiel, complétant la collaboration avec les centres médicopsychologiques du secteur.

Cette association, basée à Bully-les-Mines, est constituée de plusieurs services, dont le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH relais) et les ateliers de pré-insertion. Ces derniers évaluent et préparent au retour à l'emploi dans différents domaines, comme l'horticulture, le ménage hygiène des locaux et le bricolage.

C'est un partenariat dynamique dans la mesure où des stagiaires sont régulièrement adressés au Pôle Travail, ce qui

peut d'ailleurs amener jusqu'à l'admission. A contrario, lorsque le Pôle rencontre une situation complexe, il peut les solliciter dans le cadre de leur mission d'aide aux structures médico-sociales.

LE MUSÉE DU LOUVRE-LENS

En 2022, le partenariat entre la Marelle et le Musée du Louvre-Lens a pu reprendre. En effet, la période COVID avait mis à mal ce beau projet qui évoluait depuis de nombreuses années.

À partir de mars 2022, la reprise des contacts pour un projet avec le géant du Louvre, le Scribe a permis de réenclencher ce partenariat en accord avec le thème de l'année qui était l'Egypte.

Ce célèbre Scribe s'est baladé durant tout l'été chez les différents partenaires (FAM/MAS la Marelle, les IME des environs, les centres sociaux etc.). Les habitants de la Marelle ont participé à chaque fois aux rencontres avec les partenaires qui avaient pour mission d'habiller le scribe sur le thème des vacances.

Ces déambulations se sont achevées fin août avec le retour du Scribe au Louvre-Lens avec une petite fête à laquelle certains habitants de la Marelle ont participé en faisant une danse. Les familles y ont également participé.

Puis fin novembre, la Marelle a participé aux 10 ans du Louvre-Lens durant tout un weekend. Les habitants ont profité des ateliers, de concerts et même d'une fanfare!

Le fruit de leur travail sera mis en exergue en octobre 2023 lors d'une exposition.



LE C.C.A.S DE LA VILLE DE LENS

Depuis le début de l'année 2022, le Pôle Accompagnement Vers une Vie en Autonomie est en partenariat avec le CCAS de la Ville de Lens. Au quotidien, le CCAS de Lens anime une action générale de prévention dans la ville. Il propose aussi un accompagnement social des publics fragilisés, comme les personnes en situation de précarité ou de handicap, mais aussi les personnes âgées.

Ainsi, lorsque le CCAS propose des activités, des repas conviviaux ou des sorties à la mer par exemple, plusieurs places sont réservées exclusivement aux personnes accompagnées par le PAVVA.

Derrière ces activités ludiques, il y a une véritable volonté d'entraide, de solidarité et d'inclusion. En effet, plusieurs projets vont voir le jour en 2023, comme la présentation du CCAS et des différentes structures de la ville aux habitants du Foyer les Horizons et les personnes accompagnées par la PAMOA.



Yassine Oudjani, Directeur du C.C.A.S de Lens



J'ai rencontré Jean-Luc Deleforge, le directeur du Pôle Accompagnement Vers une Vie en Autonomie il y a quelques années. Nous avions discuté d'un éventuel partenariat et d'échanges entre le CCAS et le PAVVA. Nous avons tout de suite décidé d'agir en commençant par des petits projets et tout s'est officialisé en début d'année 2022 avec la mise en place d'une convention officielle.

Nous souhaitons vraiment inclure les personnes vivant avec un handicap dans la vie citoyenne. Nous leur proposons de participer à des activités, des sorties et des moments conviviaux avec d'autres habitants de la ville. Grâce à ce partenariat, on peut leur montrer tout ce qu'il est possible de faire dans la ville. Cela nous permet aussi de nous rencontrer et d'échanger avec eux. Ce n'est pas toujours facile d'avoir toutes les informations, car il y en a beaucoup! On ne sait pas toujours où se

situent la médiathèque, ni les évènements proposés au Colisée ou au Musée du Louvre, ni les démarches pour faire ou refaire sa carte d'identité par exemple. Que ce soit sur le plan ludique, culturel ou administratif, on souhaite avoir ce rôle de facilitateur pour qu'ils puissent agir en toute autonomie par la suite.

Grâce à ce partenariat, il y a un véritable lien de confiance entre le CCAS de la Ville de Lens et l'Apei de Lens et environs. Nos élus et les salariés sont fiers et participent également au bon développement et déroulement de ce partenariat.



FONCTIONNEMENT FINANCIER DE L'ASSOCIATION

L'association comprend deux secteurs différents :

La gestion propre

Dans ce domaine, c'est l'Assemblée Générale de l'Apei qui est souveraine. C'est elle qui décide de l'affectation des résultats. Se retrouvent ici la vie associative, et donc la Mascotte, la partie commerciale de l'ESAT et l'Entreprise Adaptée.

La gestion contrôlée

Il s'agit des autres établissements et services, sous contrôle des autorités de tarification : Assurance Maladie (via l'Agence Régionale de Santé) et Département du Pas de Calais.

Le Contrat Pluri-annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) tripartite, actuellement en vigueur, est celui concernant la période 2016-2020, qui a été prorogé d'un an.

SOURCES DE FINANCEMENT



Les contributions financières des partenaires et chiffre d'affaires des activités commerciales s'élèvent à 26 650 604 €. L'ARS est le financeur principal de l'association.

INDICATEURS D'EXPLOITATION

Le « résultat à affecter » correspond au résultat comptable, après correction des mesures administratives, provisions et financements par réserves.

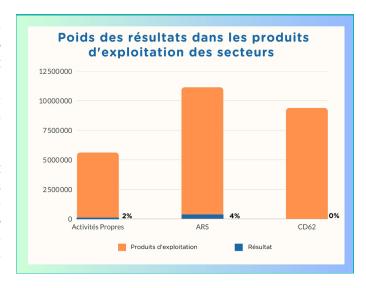
	2022	2021
Activités ARS	455 724 €	232 663 €
Activités CD 62	3 293 €	110 494 €
Activités Propres	129 092 €	142 977 €
TOTAL	588 109 €	486 134 €

2022

Le résultat à affecter global de l'association représente 2.21% des produits d'exploitation. Le résultat ARS compte pour 77% dans le résultat global.

Les contrats associatifs électricité et gaz seront respectivement renégociés fin 2023 et fin 2024.

A l'ARS, ce sont les difficultés de recrutement qui créent les vacances de poste temporaires permettant de compléter en 2022 le financement des mesures Laforcade/Ségur sur ce périmètre. Par ailleurs, l'ESAT prépare le financement pérenne de la restructuration immobilière de son troisième site.



Sur le périmètre financé par le Département, l'apparent équilibre masque :

- Des excédents au foyer de vie liés à la maitrise budgétaire des contrats énergie et restauration, des enveloppes de remplacement et au turn-over relatif du personnel.
- Le déficit du SAJ, en lien avec la pleine occupation de l'organigramme et les impacts Ségur/ Laforcade et hausse de la valeur du point.
- Des excédents au FAM, côté hébergement, liés à l'absence de coûts Laforcade/Ségur sur ce budget, à des absences temporaires de fonctions transversales non remplacées, qui sont les principales sources de financement en 2022.
- Du déficit significatif du foyer d'hébergement, en lien avec :
 - o La hausse des coûts de l'énergie sur ce contrat du bailleur social,
 - o La pleine occupation de l'organigramme, avec une valeur du point d'indice non financé sur ce périmètre.
 - o La diminution de la dotation globale historique.

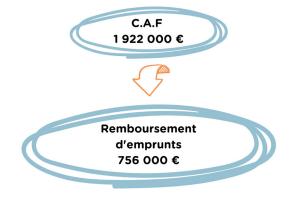
Pour abonder les projets existants, nous affectons la majorité des résultats en réserve d'investissement. Attentifs aux tensions concernant le recrutement, nous avons également fléché des ressources ponctuelles sur ce thème.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

La « C.A.F» ou Capacité d'Autofinancement, est la trésorerie que notre activité génère tout au long d'une année. Elle permet de mesurer notre capacité à financer à long terme, sur nos propres ressources, les besoins liés à notre existence tels que les investissements ou les remboursements d'emprunts.

En 2022, la C.A.F. de l'association s'élève à 1922 000 €. Elle nous permet de rembourser 756 000 € d'emprunt. C'est un atout, nous avons encore la possibilité d'investir.

La capacité d'autofinancement est aussi le lien avec les indicateurs patrimoniaux. Elle concourt à l'actuelle bonne santé financière de l'association.



INDICATEURS PATRIMONIAUX

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières

FONDS DE ROULEMENT

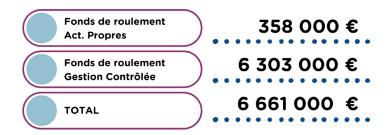
FONDS PROPRES

Réserves
Report à nouveau
Résultat de l'exercice
Subventions
d'investissement

CAPITAUX EMPRUNTÉS À MOYEN ET LONG TERME

Dettes financières

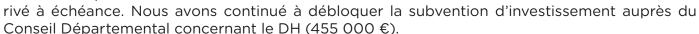
Le « fonds de roulement » est un indicateur qui permet de vérifier l'équilibre à long terme de la structure financière de l'association.



Nous précisons que dans notre calcul, les placements financiers à long terme font partie des emplois stables et viennent donc diminuer le fonds de roulement.

En 2022, nous avons investi pour 1 101 000 €. Il s'agit d'investissements financiers et d'investissements de renouvellement, agencements intérieurs, véhicules, matériels, ... mais également de travaux en-cours concernant l'ESAT d'Avion et le Dispositif Habitat (DH).

L'un de nos placements financiers est ar-



Le fonds de roulement gestion contrôlée concerne l'exploitation pour 4 091 000 €, et l'investissement pour 2 212 000 €. Nous avons prévu d'utiliser 1 500 000 € de ce FRI pour le financement de l'ESAT d'Avion. Nous sommes propriétaires de la plupart de nos bâtiments, essentiellement financés par ressources ponctuelles.

Solidité
Financière

Capacité
d'Autofinancement
d'Exploitation

En référence aux contributions et chiffres d'affaires évoqués ci-avant, le fonds de roulement global de l'association s'élève à 90 jours de fonctionnement. Le fonds de roulement gestion contrôlée se répartit à 19% du côté du Conseil Département et 81% du côté de l'ARS.

Répartition du fonds de roulement des établissements :

19 % Conseil Départemental

81 % Agence Régionale de la Santé

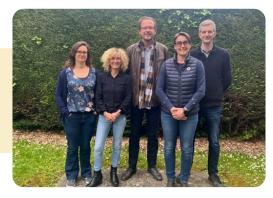
ZOOM SUR... NOS ÉQUIPES DE DIRECTION!

PÔLE ENFANCE



Frédérick Frackowiak, Directeur du Pôle Enfance Séverine Halipré, Cheffe de service Emmanuelle Trouiller, Cheffe de service Augustine Barrois, Cheffe de service Sandrine Krier, Cadre comptable administratif

Pierre-Yves Dujardin, Directeur du Pôle Travail Michaël Prévot, Directeur technique Magalie Finck Duval, Cheffe de service Sandrine Perard, Attachée de direction Magalie Reynal, Responsable de Production



PÔLE TRAVAIL

PÔLE HABITAT ET VIE SOCIALE



David Desmulier, Directeur du Pôle Habitat et Vie Sociale, Nathalie Crombeke, Cheffe de service Carine Duchatelle, Cheffe de service

Jean-Luc Deleforge, Directeur du Pôle Accompagnement Vers une Vie en Autonomie, Céline Delcroix, Cheffe de service Estelle Michenot, Cheffe de service Damien Gressin, Cadre Comptable administratif



ACCOMPAGNEMEN VERS UNE VIE EN AUTONOMIE

PÔLE MÉDICALISÉ



Anne-Christel Reyns, Directrice du Pôle Médicalisé Amandine Guestin, Cheffe de service Nathalie Jenicot, Cheffe de service Fabienne Leclercq, Cadre comptable administratif

	<u> </u>	<u>,</u>
	Siège administratif	22 rue Jean Souvraz,
Pôle Associatif	et services associatifs	62300 Lens
1 Ole Associatii		03.21.79.16.39
		contact@apei-lens.org
	SESSAD Le Pourquoi Pas	1ter rue Prosper Mérimée,
	·	62300 Lens
		03.91.84.72.46
		sessad.lepourquoipas@apei-lens.org
Pôle Enfance		3
	IME Léonce Malécot	Rue du Pourquoi Pas,
	UEMA	62300 Lens
	J = 1	03.21.28.40.19
		ime.malecot@apei-lens.org
	ESAT	38 bis rue Emile Zola,
Pôle Travail	et Entreprise Adaptée	62160 Grenay
/ 5 0.7	Ernest Schaffner	03.21.13.48.50
		secretariat direction.ptrav@apei-lens.org
	Foyer de Vie Les Glycines	34 bis rue Napoléon Lebacq,
		62160 Grenay
		03.21.72.75.80
		secretariat.phvs@apei-lens.org
måla liskina at lika analala		acorocariacipi (vo@apor ionolorg
Pôle Habitat et Vie sociale	Service d'Accueil de Jour	18 rue Voltaire,
	Le Domaine des Ecureuils	62160 Bully-les-Mines
		03.21.72.35.99
		secretariat.phvs@apei-lens.org
	Foyer d'Hébergement	Tour Allart, Avenue Salvador Allende,
	Les Horizons	62300 Lens
		03.21.28.30.34
		contact.pavva@apei-lens.org
Pôle Accompagnement		Contact.payva@aper-lens.org
Vers une Vie en Autonomie	SAMO	12 rue du Pourquoi Pas,
	SAMSAH Relais TSA	62300 Lens
	SAFISAIT REIGIS 13A	03.21.75.54.48
		contact.pavva@apei-lens.org
	Foyer d'Accueil Médicalisé	Rue du Docteur Piette,
Pôle Médicalisé	Maison d'Accueil Spécialisée	62800 Liévin
Pôle Médicalisé	La Marelle	03.21.13.63.70
		secretariat.marelle@apei-lens.org
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	





Apei de Lens et environs

Pôle Associatif

22, rue Jean Souvraz - 62300 Lens - Tél. : 03 21 79 16 39 - contact@apei-lens.org



